Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Assurance vie et succession

Par Dylkie

Bonjour,
Suite au décès de ma mère survenu dans les DOM (je réside en métropole), j'ai appris qu'elle avait modifié les bénéficiaires de son assurance vie au profit d'une amie qui était venue s'occuper d'elle à domicile , 2 jours avant son décès .
Je crains qu'il y ait eu un abus de faiblesse vis à vis d'elle .
Nous sommes deux héritières ma mère ne possédait pas de biens immobiliers, juste un compte bancaire dont le solde était 2 fois inférieur au capital de cette assurance vie.
Quels sont les recours possibles ?

Merci d'avance

Par Indigo

Bonjour Dylkie

Lorsque vous demandez :

"Quels sont les recours possibles ?"

La réponse est dans le lien :

https://www.avocats-picovschi.com/abus-de-faiblesse-les-heritiers-peuvent-ils-agir-apres-le-deces_article-hs_186.html

Cordialement,

Par Dylkie

Merci à vous,

Cordialement